



Une seconde concertation entre le ministre de l'eau et de l'énergie Gaston Eloundou Essomba, et son homologue du travail et de la sécurité sociale, Grégoire Owona, a eu lieu le 16 avril 2021 sur le site de Ndokoa, par Mbandjock, dans la haute Sanaga. Cette rencontre devant permettre de juger l'avancement des travaux de construction du barrage de Nachtigal, et donner des réponses aux revendications du personnel, a donné lieu à un échange sur l'évaluation du niveau de mise en œuvre des recommandations de la première rencontre du 12 mars dernier.

Dans l'optique de mettre définitivement fin aux divers problèmes qui meublent la construction de cette infrastructure, le Premier ministre Chef du gouvernement Joseph Dion Nguté, a dépêché une fois de plus sur le terrain, le ministre de l'eau et de l'énergie, et son homologue du travail et la sécurité sociale. En effet, il s'agissait pour ces membres du Gouvernement, d'évaluer la mise en œuvre des recommandations prises lors de la toute première rencontre du 12 mars dernier. Laquelle a mis sur la table notamment les questions d'organisations des délégués du personnels de la CCN /JESS –assistance et Melt Group d'ici le 18 juin 2021, conformément au code du travail et des libertés syndicales ; le paiement par l'employeur des arriérés de cinq mois d'indemnités , de logement de 25% à tous les salariés ;les primes de salissure et de rendement devant être négociées par les salariés et la direction générale de la CCN ; et enfin , le point sur l'enquête ouverte par les autorités administratives territorialement compétences pour déterminer les responsabilités des uns et des autres, pour tout dégât causés dans le cadre de cette greve .

Au cours de cette concertation, les ministres Gaston Eloundou Essomba, et Grégoire Owona, ont su calmer les tensions qui régnaient encore au sein de l'entreprise. Les recommandations de la première rencontre ont tout du moins déjà pris effet. A en croire les ministres, les paiements des indemnités de logements de 25 % ont débuté. Déjà trois mois, sur les cinq réclamés, ont été payés par l'employeur et le solde des deux mois restants est prévu pour le mois de juin. A cet effet, face à la presse, le représentant porte-parole du personnel de CCN, Jean Claude Essimi, a exprimé sa satisfaction : « *au terme de cette deuxième concertation avec le ministre de l'eau et de l'énergie, accompagné par le ministre du travail et de la sécurité sociale, nous sommes très satisfaits de ce que le gouvernement a pris nos revendications très au sérieux et que les résolutions prises ensemble sont en train d'être appliquées* ».

Malgré cette situation de crise qui tend à être résolue, la rencontre a également donné lieu à une incursion au cœur des projets de construction du barrage de Nachtigal. Selon Justin Ntsama, directeur des constructions de la Nachtigal Hydro power Company (NHPC) « *il faut savoir que les travaux de constructions de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal, ont démarré le 1^{er} février 2019 et à ce jour, nous sommes à un taux d'avancement global de 38%* ».

Pour l'heure, les travaux sont déjà en cours de réalisations avec 2996 employeurs. Les chantiers sont plutôt actifs selon les dires du directeur des constructions. Ce dernier entend achever au cours de cette année, tous les ouvrages en béton conventionnel, l'installation des équipements principaux à l'usine, et l'accélération les travaux devant mettre la première turbine en service dès février 2023. Les chantiers devront s'achever en l'an 2024, selon les prévisions des autorités en charge des travaux.

Emilie AMA